

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION



**THINK AHEAD.  
STAY AHEAD.**



# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières, mais non les états financiers semestriels complets du Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney (le « Fonds »). Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers semestriels avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement en composant le 416 955-4108 ou le 1 866 369-4108 (sans frais), en nous écrivant à Picton Mahoney Asset Management, 33 Yonge Street, Suite 320, Toronto (Ontario) M5E 1G4 ou en consultant notre site Web à [www.pictonmahoney.com](http://www.pictonmahoney.com) ou le site de SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même manière afin d'obtenir un exemplaire du rapport financier annuel du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, des documents liés aux procurations ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

## OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney a pour objectif d'offrir une exposition à un portefeuille géré activement, diversifié, composé d'actifs liés à l'inflation qui devrait réaliser des rendements positifs en période de hausse de l'inflation.

Il investit à l'échelle mondiale dans des catégories d'actifs (principalement les produits de base et les titres à revenu fixe) qui bénéficient de la hausse de l'inflation et il utilise des stratégies de gestion du risque pour ajuster activement son portefeuille. Son portefeuille comprend des positions en compte ou à découvert sur des actions et des titres à revenu fixe (y compris des titres à rendement élevé, des titres de sociétés en difficulté, des prêts à taux variable, des prêts de premier rang et des prêts non garantis), ainsi que des dérivés, comme les options, les contrats à terme normalisés et de gré à gré, les swaps, les dérivés sur produits de base et les dérivés sur la volatilité, des devises, des titres de fonds communs de placement et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Il peut également contracter des emprunts à des fins de placement. Picton Mahoney Asset Management est le gestionnaire (le « gestionnaire »), le conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds.

Le Fonds est réputé être un « fonds alternatif » puisqu'il a obtenu une dispense de l'application du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement (le « Règlement 81-102 »), qui lui permet de recourir à des stratégies généralement interdites aux organismes de placement collectif traditionnels, notamment la possibilité d'emprunter des capitaux à concurrence de 50 % de la valeur liquidative du Fonds à des fins de placement et de vendre des titres à découvert à concurrence de 50 % de la valeur liquidative du Fonds (le niveau combiné des emprunts et des ventes à découvert étant plafonné à un total de 50 %), et également d'employer un effet de levier à concurrence de 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

La stratégie de placement du Fonds est mondiale et lui permet d'investir sur les marchés internationaux, y compris les marchés émergents. Il peut avoir recours à diverses stratégies sur plusieurs marchés financiers, notamment les marchés des actions mondiaux (y compris les marchés émergents), les marchés des obligations d'État et de sociétés, les marchés des changes, les marchés de dérivés sur produits de base, les marchés de devises et les marchés de dérivés sur la volatilité. Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds investit dans un portefeuille géré activement et composé de titres de différentes catégories d'actifs que le conseiller en valeurs juge

attractifs compte tenu de l'inflation, selon son processus de placement. Conformément à la réglementation en valeurs mobilières et à son objectif de placement, le Fonds peut vendre à découvert jusqu'à 100 % de sa valeur de marché globale. Les titres vendus à découvert sont des titres identifiés comme peu attractifs dans le processus de placement du conseiller en valeurs ou servent à couvrir le risque de marché des positions en compte.

Le conseiller en valeurs a recours à un modèle exclusif de modélisation du cycle économique et du cycle de l'inflation pour évaluer l'évolution des catégories d'actifs et des facteurs de risque, et pour composer des portefeuilles bénéficiant de l'évolution de l'inflation. En utilisant une approche à la fois systématique et discrétionnaire, le conseiller en valeurs procède à des répartitions stratégiques et tactiques. Les répartitions stratégiques sont fondées sur les prévisions à long terme concernant l'évolution et les caractéristiques des marchés et des stratégies qui devraient tirer profit de la hausse de l'inflation. Les répartitions tactiques concernent le court et moyen terme et peuvent inclure des opérations de couverture par l'utilisation des options, des contrats à terme normalisés et d'autres titres.

Le processus de gestion de portefeuille comporte également une méthode de budgétisation en fonction du risque afin de pondérer les différentes composantes des portefeuilles. Diverses données sont utilisées pour évaluer les risques : l'écart type des rendements (volatilité), la diminution maximale constatée au fil du temps, le risque de perte maximal à court terme et les simulations de crise historiques et hypothétiques. Des approches qualitatives et quantitatives sont utilisées pour évaluer les risques. L'évaluation des risques peut être effectuée aussi bien pour les marchés individuels que pour les catégories d'actifs, les stratégies et les placements du Fonds.

Pour chacune de ses positions, le Fonds respecte les exigences de marge minimale imposées par la bourse pertinente. Il peut : i) investir jusqu'à 100 % de son portefeuille dans des titres internationaux, ii) jumeler des transactions à l'occasion en prenant une position vendeur sur le titre d'un émetteur tout en prenant une position acheteur sur le titre d'un autre émetteur afin de tirer profit de l'écart entre les valorisations des deux émetteurs, iii) investir dans des titres à revenu fixe, iv) acheter, détenir, vendre ou négocier autrement des contrats à terme normalisés et de gré à gré sur produits de base, des contrats à terme normalisés sur instruments financiers ou des options sur des contrats à terme normalisés sur instruments financiers, mais non dans les marchandises physiques, v) utiliser des instruments dérivés, tels que les options, les contrats à terme normalisés et de gré à gré et les swaps, à compensation centralisée ou non, dans le cadre de stratégies de couverture ou autres, tout en respectant son objectif de placement et la réglementation sur les valeurs mobilières, notamment aux fins suivantes : a) se protéger contre les pertes découlant des variations de cours de ses placements et contre le risque de change, b) réaliser des marges sur options en effectuant simultanément l'achat d'une option sur un titre et la vente d'une autre option sur le même titre, les deux avec la même date d'échéance et c) obtenir une exposition à des titres et à des marchés particuliers plutôt que d'y investir directement, vi) détenir de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, vii) prendre des positions acheteur et vendeur sur des titres touchés par des événements comme des fusions, des désinvestissements, des restructurations ou d'autres opérations de marché, viii) utiliser des stratégies d'arbitrage, ix) prendre des positions acheteur et vendeur sur des titres de créance de sociétés fermées et x) participer à des premiers appels publics à l'épargne, à des placements secondaires et à des financements privés (y compris des financements par bons de souscription spéciaux) de sociétés ouvertes existantes, dans la mesure permise par les

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

règlements en valeurs mobilières, mais non investir dans des placements privés effectués par une société fermée.

Le Fonds se distingue des organismes de placement collectif traditionnels par son utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture ou autres, par sa plus grande marge de manœuvre pour effectuer des ventes à découvert et par la possibilité d'emprunter de la trésorerie à des fins de placement. Bien que ces types d'opérations soient utilisés conformément à l'objectif et aux stratégies de placement du Fonds, ils peuvent entraîner une baisse rapide de la valeur du portefeuille dans certaines conditions de marché.

## RISQUE

Rien ne garantit que le Fonds sera toujours en mesure de réaliser ses objectifs de rendement total, de préservation du capital et de distribution. Rien ne garantit que le portefeuille produira un rendement et que la valeur liquidative du Fonds augmentera ou sera préservée. Aucune garantie ne peut être donnée non plus quant au montant des distributions qui pourront avoir lieu dans les années à venir.

Les risques sont nombreux, mais les plus pertinents actuellement sont les suivants :

1. Risque associé aux placements en actions : Les placements en actions comportent plusieurs risques. Certains facteurs peuvent entraîner la baisse du cours d'une action. Il peut s'agir notamment d'événements particuliers liés à une société, des conditions du marché boursier où les titres d'une société se négocient et de la conjoncture économique, financière et politique générale dans les pays où la société exerce ses activités. Étant donné que le prix par part d'un Fonds est fondé sur la valeur de ses placements, une baisse générale de la valeur des actions qu'il détient entraînera une baisse de la valeur du Fonds et, par conséquent, une baisse de la valeur de votre placement. Cependant, votre placement vaudra plus si le cours des actions en portefeuille augmente. En général, les fonds d'actions ont tendance à être plus volatils que les fonds de titres à revenu fixe et la valeur de leurs parts peut varier considérablement.
2. Risque associé aux placements en titres à revenu fixe : Certains risques généraux peuvent influencer sur les titres à revenu fixe de la même manière que sur les actions. C'est le cas par exemple d'événements particuliers concernant une société ou de la conjoncture financière, politique et économique (en dehors de l'évolution des taux d'intérêt) du pays où la société exerce ses activités. Les titres à revenu fixe d'État sont également sensibles à la conjoncture économique, financière et politique. Étant donné que le prix par part d'un Fonds est fondé sur la valeur de ses placements, une baisse générale de la valeur des titres à revenu fixe qu'il détient entraînera une baisse de la valeur du portefeuille et, par conséquent, une baisse de la valeur de votre placement. En revanche, votre placement vaudra plus si la valeur des titres à revenu fixe en portefeuille augmente.
3. Risque de crédit : Un émetteur d'obligations ou d'autres titres à revenu fixe pourrait ne pas être en mesure de verser des intérêts sur le placement ou d'en rembourser le capital à l'échéance. Certains émetteurs présentent parfois un risque plus élevé que d'autres. Par exemple, le risque de défaut de paiement est particulièrement faible pour la plupart des titres de gouvernements et des titres de sociétés de grande qualité. Lorsque le risque est plus important, le taux d'intérêt offert par l'émetteur est en général plus élevé que celui qu'offrirait un

émetteur présentant un risque moindre. Ce risque peut augmenter ou diminuer au cours du terme du titre à revenu fixe. Les sociétés et les gouvernements qui empruntent de l'argent, ainsi que leurs titres de créance, peuvent être notés par des agences de notation spécialisées. Toute baisse de la notation d'un émetteur ou toute mauvaise nouvelle le concernant peut faire fléchir le cours d'un titre. D'autres facteurs peuvent également avoir une incidence sur la valeur de marché d'un titre, notamment la liquidité du titre ou un changement de perception du marché concernant la qualité du titre, la solvabilité des parties responsables de la structure de financement et les actifs sous-jacents (s'il y a lieu). Les titres de créance ayant une notation plus faible, donc inférieure à la catégorie investissement, ou n'ayant aucune notation (parfois désignés comme des titres « à rendement élevé »), offrent habituellement un rendement supérieur aux titres de meilleure qualité, mais présentent également un risque de perte plus élevé.

4. Risque d'effet de levier : Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions en compte sans effet de levier, comme les portefeuilles des fonds d'actions classiques. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transactions et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Conformément à la dispense, l'exposition brute globale du Fonds, qui équivaut à la somme i) de la valeur de marché totale des positions en compte du Fonds; ii) de la valeur de marché totale des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe et d'autres actifs du portefeuille; et iii) de la valeur notionnelle totale des positions en dérivés visés, à l'exception des positions en dérivés visés utilisées à des fins de couverture, ne doit pas excéder le triple de la valeur liquidative du Fonds. Lorsque l'exposition brute globale excède le triple de la valeur liquidative du Fonds, celui-ci doit, le plus rapidement possible dans des conditions commercialement raisonnables, prendre toutes les mesures nécessaires afin de ramener cette exposition au triple de sa valeur liquidative ou moins.

Le Fonds a également obtenu une dispense lui permettant d'effectuer des ventes à découvert et des emprunts de trésorerie pour une valeur combinée maximale de 100 % de sa valeur liquidative, ce qui est supérieur à la limite imposée par le Règlement 81-102 aux organismes de placement collectif traditionnels et aux organismes de placement collectif alternatifs.

Pour plus de détails sur les risques associés à un placement dans le Fonds, veuillez consulter les rubriques « Risques particuliers associés à un placement », « Méthode de classification du risque d'investissement » et « Qui devrait investir dans ce Fonds » du prospectus simplifié.

## EFFET DE LEVIER

L'effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour aboutir à une exposition qu'il ne saurait obtenir autrement.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

L'exposition globale du Fonds à l'effet de levier correspond à la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché des positions vendeur; ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés, compte non tenu des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture. Cette exposition ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024, l'exposition globale du Fonds à l'effet de levier a varié entre 77,89 % et 134,50 % de la valeur liquidative. Au 30 juin 2024, elle s'élevait à 98,56 % de sa valeur liquidative. L'effet de levier provenait principalement de positions vendeur sur titres à revenu fixe.

## RÉSULTATS

Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024, la valeur liquidative du Fonds a diminué d'environ 0,2 M\$. Sur la même période, la performance du portefeuille a entraîné une augmentation de l'actif de 1,1 M\$. Le Fonds a également réalisé un produit de 0,7 M\$ et des rachats nets de 2,0 M\$. Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024, les rendements des parts des catégories A, F, I et O du Fonds se sont respectivement établis à 5,10 %, 5,54 %, 6,06 % et 5,85 %.

Le Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney a franchi son premier anniversaire pendant la période et continue de se distinguer parmi l'offre déjà limitée de fonds de placement canadiens se spécialisant dans les occasions liées à l'inflation. Depuis notre dernier rapport, les mesures de l'inflation, notamment l'indice des prix à la consommation (IPC) américain, ont continué de s'apaiser, mais les banques centrales de la plupart des grandes économies considèrent que l'inflation demeure supérieure à la cible normalement considérée comme « idéale », c'est-à-dire 2 %.

Le rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans, donnée très suivie, a atteint un sommet en avril avant de reculer d'environ 0,50 % en raison de données économiques moins bonnes que prévu, particulièrement concernant le marché du travail américain. Les prévisions d'inflation à long terme visent habituellement un horizon de cinq ans, mais la tendance à moyen terme semble indiquer que la persistance de l'inflation n'est plus, pour le moment, au centre des préoccupations.

Dans ces circonstances, le Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney a maintenu une exposition faible à modérée aux titres en portefeuille. Nos modèles exclusifs du cycle économique et du cycle de l'inflation soutiennent ce point de vue. De plus, nos modèles tactiques et quantitatifs du momentum, qui suivent la tendance des cours des actifs liés à l'inflation, continuent de converger vers une exposition inférieure à la cible. Cette exposition réduite, élément clé du mécanisme de gestion des risques du Fonds, a contribué à atténuer les pertes du portefeuille dans le dernier mois de la période, après un premier trimestre de rendements globalement positifs pour les titres liés à l'inflation.

Parmi les catégories d'actifs qui ont influencé les résultats, les céréales ont déçu à la fin de la période en raison de conditions climatiques favorables, et l'industrie et les métaux précieux ont connu une période de volatilité dans la seconde moitié de la période. Les deux secteurs ont tout de même réalisé un rendement positif. Le cacao a ralenti, tandis que d'autres produits de base hors métaux ont produit des rendements positifs, preuve qu'une diversification par catégories d'actifs et à l'intérieur des catégories elles-mêmes est bénéfique.

## ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Nous continuons de penser que les principaux facteurs structurels de l'inflation subsistent, notamment les déséquilibres entre l'offre et la demande de logements, de main-d'œuvre et de certains produits de base importants. Cela dit, alors que l'inflation générale ralentit, nous croyons que ces problèmes structurels évolueront bientôt dans un nouveau cycle économique et de taux d'intérêt.

Un nombre important de données macroéconomiques concernent l'économie américaine, la plus importante et dynamique au monde, mais nous continuons de suivre les écarts en termes de composition de l'économie, d'activité et de dynamiques de l'inflation à l'échelle mondiale. Certaines des grandes économies, comme le Canada, l'Australie et le Royaume-Uni, sont beaucoup plus sensibles aux taux d'intérêt (et donc aux dynamiques de l'inflation) que ne le sont les États-Unis. Par conséquent, nous pourrions mettre en œuvre des stratégies afin d'exploiter ces différentes sensibilités. En effet, le rythme et l'ampleur des baisses de taux attendues dicteront notre positionnement dans les obligations d'État.

Vers la fin du trimestre, nous avons couvert de façon tactique nos positions vendeur en obligations d'État mondiales afin de nous protéger de reculs imprévus des rendements de ces titres. Ces reculs pourraient être liés à une baisse des attentes inflationnistes, ce qui aurait un impact négatif sur le portefeuille. Ces opérations de couverture constituent une autre mesure de gestion des risques, des tendances désinflationnistes étant à prévoir dans un contexte d'affaiblissement des conditions économiques.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous pensons que notre approche méticuleuse de production de rendements à partir d'actifs liés à l'inflation (lorsqu'ils existent) requiert une gestion rigoureuse du risque, au moyen de modèles du cycle économique et du cycle de l'inflation et de modèles tactiques du momentum, tous exclusifs, nous permettant de réagir à l'évolution potentielle de l'inflation.

Dans un contexte de constitution du portefeuille, la protection contre l'inflation demeure un impératif, car l'érosion du pouvoir d'achat a marqué les esprits récemment. Dans la mesure où les prochains cycles économiques pourraient être caractérisés par d'autres épisodes pénibles d'inflation, les investisseurs voudront probablement éviter d'ignorer la nécessité d'avoir des rendements sensibles à l'inflation dans leur portefeuille simplement parce que le pire de l'inflation est derrière eux. L'histoire nous apprend qu'une flambée d'inflation est souvent suivie d'une autre. De plus, comme nous avons pu le constater, il est difficile de prévoir le moment, l'ampleur et la persistance de l'inflation.

## OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Picton Mahoney Asset Management est le gestionnaire (le « gestionnaire »), le conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est un gestionnaire de portefeuille spécialisé dans les actions et les titres à revenu fixe; son actif sous gestion s'élevait à environ 10,7 G\$ au 30 juin 2024. Au 30 juin 2024, le gestionnaire détenait 3 829 parts de catégorie A, 3 828 parts de catégorie F, 3 827 parts de catégorie I et 3 826 parts de catégorie O du Fonds. Le gestionnaire a absorbé des charges de 27 580 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

## Frais de gestion

En contrepartie de ses conseils en placement et de ses services de gestion, le gestionnaire reçoit des frais de gestion, calculés et comptabilisés quotidiennement selon la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, plus les taxes applicables, payables le dernier jour de chaque trimestre civil. Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024, les frais de gestion du Fonds se sont élevés à 1 961 \$. Les frais de gestion des parts des catégories I et O du Fonds sont négociés avec l'investisseur et payés directement par celui-ci, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds. Le gestionnaire utilise ces frais de gestion pour payer les commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits pour la distribution des actions du Fonds et les conseils en placement, et les frais d'administration générale engagés par Picton Mahoney en tant que gestionnaire.

Le tableau suivant présente la répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion :

En pourcentage des frais de gestion			
	Taux annuels	Rémunération du courtier	Administration générale et services-conseils en investissement
Parts de catégorie A	1,95 %	51,50 %	48,50 %
Parts de catégorie F	0,95 %	-	100,00 %

Le gestionnaire a payé, à même les frais de gestion qu'il a reçus du Fonds, des commissions de suivi de 236 \$ au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024.

## Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement sur chacune des catégories de parts du Fonds. La rémunération au rendement de chaque catégorie est calculée et inscrite dans les passifs du Fonds à chaque date d'évaluation (la « date d'évaluation ») et devient exigible à la fin de chaque trimestre civil.

La rémunération au rendement correspond à la valeur liquidative quotidienne de la catégorie de parts du Fonds au cours du trimestre civil, multipliée par 20 % de l'excédent du rendement total de la catégorie de parts sur le pourcentage total de hausse ou de baisse de l'indice des prix à la consommation, depuis la fin de la période pour laquelle la dernière rémunération au rendement a été versée, plus les taxes applicables. Si, à quelque moment que ce soit, le rendement total de la catégorie de parts du Fonds est inférieur à celui de l'indice des prix à la consommation, aucune rémunération au rendement ne sera versée jusqu'à ce que le rendement total de la catégorie de parts du Fonds par rapport à celui de l'indice des prix à la consommation ait dépassé le montant du déficit, exprimé en pourcentage. Les investisseurs de la catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement différente de celle décrite dans les présentes, ou même négocier de ne verser aucune rémunération au rendement. La rémunération au rendement liée aux parts de catégorie I sera directement versée au gestionnaire. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin à la rémunération au rendement, de la diminuer ou d'y renoncer. Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024, le Fonds n'a versé aucune rémunération au rendement.

## Comité d'examen indépendant

Le Fonds reçoit des instructions permanentes du comité d'examen indépendant (CEI). Les instructions permanentes constituent une autorisation ou une recommandation écrite provenant du CEI qui permet au gestionnaire de donner suite, de façon permanente, aux mesures spécifiques qui y sont décrites. Ces instructions visent à assurer que les mesures prises par le gestionnaire sont conformes à la législation, aux conditions de l'instrument en question et aux politiques et procédures du gestionnaire, afin de donner un résultat juste et raisonnable pour le Fonds. Les instructions portent sur des mesures ayant trait notamment : i) aux frais et charges; ii) à la répartition des opérations; iii) au choix des courtiers; iv) au code de déontologie; et v) à la valorisation du portefeuille. Le gestionnaire doit fournir au CEI un rapport écrit présentant un résumé des cas pour lesquels le gestionnaire s'est appuyé sur les instructions permanentes. Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024, le CEI n'a fait aucune recommandation au gestionnaire.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

## PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet d'aider le lecteur à mieux comprendre les résultats financiers du Fonds pour la période précédente, le cas échéant.

Parts de catégorie A – Actif net par part		
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$) <sup>7)</sup>
<b>Actif net à l'ouverture de la période</b>	9,79	10,00
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités :</b>		
Total des revenus	0,24	0,28
Total des charges	(0,12)	(0,17)
Gains (pertes) réalisés	0,51	(0,09)
Gains (pertes) latents	(0,25)	(0,03)
<b>Total de l'augmentation (diminution) liée aux activités<sup>1)</sup></b>	<b>0,38</b>	<b>(0,01)</b>
<b>Distributions :</b>		
Revenus	-	(0,20)
Dividendes	-	-
Gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
<b>Total des distributions annuelles<sup>1) 2)</sup></b>	<b>-</b>	<b>(0,20)</b>
<b>Actif net à la clôture de la période</b>	<b>10,28</b>	<b>9,79</b>

Parts de catégorie A – Ratios/données supplémentaires		
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$) <sup>7)</sup>
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) <sup>3)</sup>	58	37
Nombre de parts en circulation (en milliers) <sup>3)</sup>	6	4
Ratio des frais de gestion <sup>4)</sup>	2,31 %	2,36 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge	2,64 %	2,61 %
Ratio des frais d'opérations, compte non tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts <sup>5)</sup>	0,17 %	0,17 %
Ratio des frais d'opérations, compte tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts <sup>5)</sup>	0,48 %	0,34 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>6)</sup>	18,56 %	40,77 %
Valeur liquidative par part	10,28	9,79

Parts de catégorie F – Actif net par part		
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$) <sup>7)</sup>
<b>Actif net à l'ouverture de la période</b>	9,86	10,00
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités :</b>		
Total des revenus	0,24	0,29
Total des charges	(0,07)	(0,09)
Gains (pertes) réalisés	0,72	(0,12)
Gains (pertes) latents	(0,39)	(0,04)
<b>Total de l'augmentation (diminution) liée aux activités<sup>1)</sup></b>	<b>0,50</b>	<b>0,04</b>
<b>Distributions :</b>		
Revenus	-	(0,27)
Dividendes	-	-
Gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
<b>Total des distributions annuelles<sup>1) 2)</sup></b>	<b>-</b>	<b>(0,27)</b>
<b>Actif net à la clôture de la période</b>	<b>10,41</b>	<b>9,86</b>

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

Parts de catégorie F – Ratios/données supplémentaires		
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$) <sup>7)</sup>
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) <sup>3)</sup>	429	59
Nombre de parts en circulation (en milliers) <sup>3)</sup>	41	6
Ratio des frais de gestion <sup>4)</sup>	1,17 %	1,25 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge	1,50 %	1,69 %
Ratio des frais d'opérations, compte non tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts <sup>5)</sup>	0,17 %	0,17 %
Ratio des frais d'opérations, compte tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts <sup>5)</sup>	0,48 %	0,34 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>6)</sup>	18,56 %	40,77 %
Valeur liquidative par part	10,41	9,86

Parts de catégorie I – Actif net par part		
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$) <sup>7)</sup>
<b>Actif net à l'ouverture de la période</b>	9,93	10,00
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités :</b>		
Total des revenus	0,24	0,30
Total des charges	(0,01)	(0,02)
Gains (pertes) réalisés	0,56	(0,08)
Gains (pertes) latents	(0,12)	(0,04)
<b>Total de l'augmentation (diminution) liée aux activités<sup>1)</sup></b>	<b>0,67</b>	<b>0,16</b>
<b>Distributions :</b>		
Revenus	-	(0,22)
Dividendes	-	-
Gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
<b>Total des distributions annuelles<sup>1) 2)</sup></b>	<b>-</b>	<b>(0,22)</b>
<b>Actif net à la clôture de la période</b>	<b>10,53</b>	<b>9,93</b>

Parts de catégorie I – Ratios/données supplémentaires		
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$) <sup>7)</sup>
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) <sup>3)</sup>	15 527	16 471
Nombre de parts en circulation (en milliers) <sup>3)</sup>	1 474	1 659
Ratio des frais de gestion <sup>4)</sup>	0,12 %	0,20 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge	0,44 %	0,54 %
Ratio des frais d'opérations, compte non tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts <sup>5)</sup>	0,17 %	0,17 %
Ratio des frais d'opérations, compte tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts <sup>5)</sup>	0,48 %	0,34 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>6)</sup>	18,56 %	40,77 %
Valeur liquidative par part	10,53	9,93



# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

Parts de catégorie O – Actif net par part		
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$) <sup>7)</sup>
<b>Actif net à l'ouverture de la période</b>	10,00	10,00
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités :</b>		
Total des revenus	0,24	0,28
Total des charges	(0,01)	(0,02)
Gains (pertes) réalisés	0,46	(0,10)
Gains (pertes) latents	(0,88)	0,05
<b>Total de l'augmentation (diminution) liée aux activités<sup>1)</sup></b>	<b>(0,19)</b>	<b>0,21</b>
<b>Distributions :</b>		
Revenus	-	(0,20)
Dividendes	-	-
Gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
<b>Total des distributions annuelles<sup>1) 2)</sup></b>	<b>-</b>	<b>(0,20)</b>
<b>Actif net à la clôture de la période</b>	<b>10,59</b>	<b>10,00</b>

Parts de catégorie O – Ratios/données supplémentaires		
	30 juin 2024 (\$)	31 décembre 2023 (\$) <sup>7)</sup>
Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars) <sup>3)</sup>	384	38
Nombre de parts en circulation (en milliers) <sup>3)</sup>	36	4
Ratio des frais de gestion <sup>4)</sup>	0,12 %	0,20 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge	0,45 %	0,72 %
Ratio des frais d'opérations, compte non tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts <sup>5)</sup>	0,17 %	0,17 %
Ratio des frais d'opérations, compte tenu des dividendes à verser sur les titres vendus à découvert et des charges d'intérêts <sup>5)</sup>	0,48 %	0,34 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>6)</sup>	18,56 %	40,77 %
Valeur liquidative par part	10,59	10,00

## NOTES EXPLICATIVES

- 1) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 2) Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- 3) Données fournies pour les périodes indiquées.
- 4) Le ratio des frais de gestion (RFG) est établi d'après le total des charges de la période indiquée, hors commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Pour la période au cours de laquelle la catégorie a été lancée, le RFG est annualisé.
- 5) Le ratio des frais d'opérations (RFO) représente le total des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Pour la période au cours de laquelle la catégorie a été lancée, le RFO est annualisé. Le RFO est calculé pour le Fonds et s'applique à toutes les catégories du Fonds. Le RFO du Fonds est présenté compte tenu ou compte non tenu des dividendes à payer sur les actions vendues à découvert et des charges d'intérêts découlant de titres à revenu fixe.
- 6) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cet exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût des achats ou le produit des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- 7) Pour la période du 26 avril 2023 (début des activités) au 31 décembre 2023.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

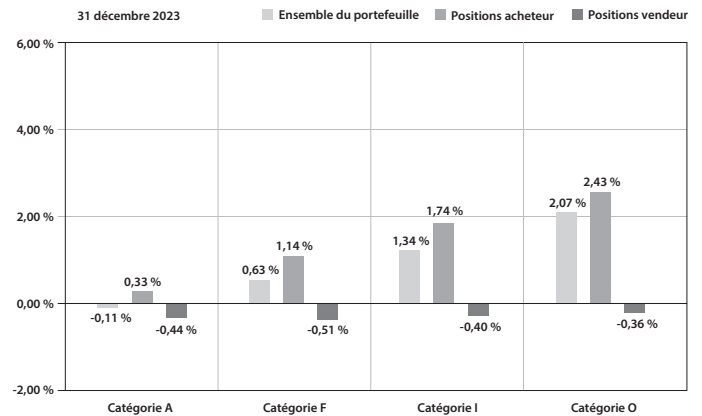
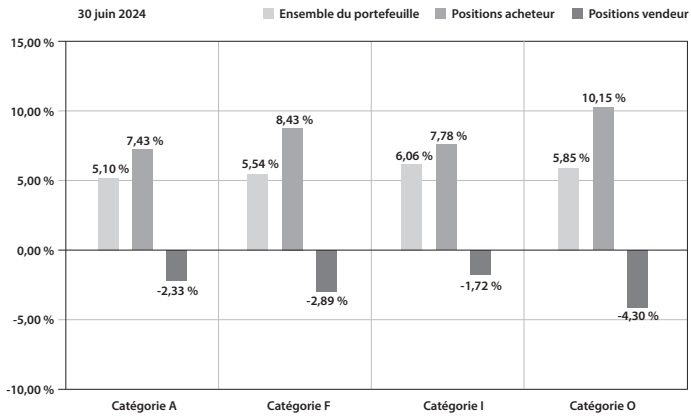
RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

## RENDEMENT PASSÉ

Cette section décrit le rendement du Fonds depuis son établissement. L'information présentée sur le rendement suppose que toutes les distributions versées par le Fonds ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds. Tous les rendements exprimés en pourcentage sont calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

## Rendements annuels

Le graphique ci-après présente le rendement annuel de chaque série du Fonds pour la période allant de sa date d'établissement au 30 juin 2024. Le graphique indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de la même période.



# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS (PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024)

## APERÇU DES TITRES EN PORTEFEUILLE AU 30 JUIN 2024

Portefeuille par catégorie		Principaux titres	
	Pourcentage de la valeur liquidative (%)		Pourcentage de la valeur liquidative (%)
<b>POSITIONS ACHETEUR</b>		<b>POSITIONS ACHETEUR</b>	
<b>Titres de créance canadiens</b>	<b>85,9 %</b>	Bons du Trésor du Canada, 4,935 %, 18-07-24	28,6 %
Titres de créance à court terme	85,9 %	Bons du Trésor du Canada, 4,632 %, 26-09-24	28,6 %
		Bons du Trésor du Canada, 4,839 %, 29-08-24	28,6 %
<b>Titres de créance mondiaux</b>	<b>8,4 %</b>	Trésorerie	16,1 %
Obligations des États-Unis	8,4 %	Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation, 1,307 %, 15-04-28	8,4 %
<b>Instruments dérivés</b>	<b>0,5 %</b>		
<b>Total – positions acheteur</b>	<b>94,8 %</b>	<b>POSITIONS VENDEUR</b>	
<b>POSITIONS VENDEUR</b>		Obligations du Trésor des États-Unis, 3,500 %, 30-04-28	-8,5 %
<b>Titres de créance mondiaux</b>	<b>-8,5 %</b>	<b>Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars)</b>	<b>16 398 \$</b>
Obligations des États-Unis	-8,5 %		
<b>Instruments dérivés</b>	<b>-2,3 %</b>		
<b>Total – positions vendeur</b>	<b>-10,8 %</b>		
<b>Trésorerie</b>	<b>16,1 %</b>		
<b>Autres passifs, montant net</b>	<b>-0,1 %</b>		
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>		

L'aperçu des titres en portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du portefeuille. Une mise à jour trimestrielle est disponible sur notre site Web à l'adresse [www.pictonmahoney.com](http://www.pictonmahoney.com). Le prospectus et d'autres renseignements concernant les fonds d'investissement sous-jacents sont publiés sur le site [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

### MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS :

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, son rendement futur, ses stratégies ou les événements qui pourraient se produire. Les énoncés prospectifs contiennent des termes comme « anticiper », « croire », « penser », « pourrait », « s'attendre à » ou « estimer », ou la forme négative de ces termes, ainsi que d'autres expressions semblables. Par leur nature, les énoncés prospectifs concernent des hypothèses sur des événements futurs qui sont assujettis à des risques et incertitudes inhérents. Il existe un risque important que les prévisions relatives au Fonds, aux événements futurs et aux conditions économiques ne soient pas exactes. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie du rendement futur et les résultats réels peuvent différer de manière significative des prévisions de la direction, en raison de facteurs liés aux marchés et à la conjoncture en général, aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, aux modifications apportées aux règlements et aux directives d'application, aux changements technologiques, à l'incidence de la concurrence dans différents secteurs d'activité et aux catastrophes naturelles. En raison de ces facteurs, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés et devrait examiner attentivement les facteurs susmentionnés et d'autres facteurs avant de prendre toute décision d'investissement. Toutes les opinions contenues dans les énoncés prospectifs sont fournies de bonne foi et sont susceptibles de changer sans qu'un préavis ne soit donné, sauf si la loi l'exige.

**THINK AHEAD.  
STAY AHEAD.**



---

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Adresse de la société

#### **Picton Mahoney Asset Management**

33 Yonge Street, Suite 320  
Toronto (Ontario)  
Canada M5E 1G4

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : [service@pictonmahoney.com](mailto:service@pictonmahoney.com)

[www.pictonmahoney.com](http://www.pictonmahoney.com)

### Auditeur

#### **PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**

18 York Street, Suite 2500  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 0B2

### Administration du Fonds et agent des transferts

#### **Picton Mahoney Funds**

A/S Fiducie RBC Services aux investisseurs

Services aux actionnaires

155 Wellington Street West, 3<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario)

Canada M5V 3L3